

Rapport France Travail : Un dossier de la CGT Missions Locales

Un rapport incantatoire et anti solidaire voué au dogme ultralibéral du Contrôle et du flicage des plus précaires avec corvée obligatoire pour tous !

Pour les missions locales c'est la fin : Le CEJ a montré le chemin !



Introduction

Le voilà ce rapport tant attendu dont la sortie a été repoussée de 3 mois, à tel point qu'on pouvait penser qu'il ne sortirait pas tant il avait du « plomb dans l'aile ». La CGT Missions Locales avait largement exprimé ses critiques dans un précédent dossier d'analyse des restitutions des groupes de travail France Travail : [« France Travail, le Pire est à venir »](#).

Les annonces déjà inscrites dans les restitutions et directement issues de la vision du Monde selon Macron s'étalent de manière indigeste sur près de 270 pages. Ce rapport est à l'image de ce que le Gouvernement promet aux bénéficiaires du RSA, aux privés d'emploi et à la Jeunesse : une longue litanie du « tout pour l'entreprise » et les métiers en tension à coup d'activité forcée. France Corvée* sera le lot quotidien réservé à ce qui ont subi les aléas d'une vie que la Macronie livre au capitalisme.

(*France Corvée : Titre du [Communiqué de la FNPOS CGT](#) au lendemain de la sortie de l'ignoble rapport France travail).

#à la corbeille

Dans ce dossier, la CGT Missions locales, mettra en exergue quelques points saillants qui condamne ce rapport à la poubelle. Rien n'est bon dans ce rapport, son seul destin : les oubliettes !

dogme ultralibéral

Hélas, sans surprise aucune, le rapport poursuit sur sa lancée Ultralibérale au service d'un dogme qui vise à discréditer les populations les plus précarisées par la perte d'emploi ou les aléas de la vie. Désormais, c'est travail obligatoire pour tous, sous peine de sanction. La solidarité c'est fini, L'État social, c'est fini. La pauvreté mérite sanction !

concertation mensonge

Si la définition de concertation implique une consultation avant décision, alors ce rapport est basé sur un mensonge, encore un. C'est la spécialité du Gouvernement Macron : Dire à tout le monde que c'est de la concertation alors qu'il n'y a eu aucune consultation. Demandez à ceux qui ont participé aux groupes de travail !

coconstruction, expérimentation & affinage

Guilluy ne prend pas de risque, il prévient que bon nombre de propositions ont vocation à se construire (comme dans la concertation sans doute !) et à s'affiner sur le terrain, et à être nourries par les effets concrets ressentis (p 5).

La logique est limpide : on lance l'idée France Travail, on dit qu'on concerte, qu'on expérimente, qu'on verra bien, alors que tout est déjà bien encadré. Macron sait jouer aux apprentis sorciers tant pis pour les dégâts collatéraux !

ni recentraliser ni décentraliser : tout concentrer sous couvert de coopération !

Sous couvert de coopération, de partage des responsabilités, il s'agit de présenter comme la nouvelle méthode le fait que France Travail soit l'opérateur chargé d'organiser pour le compte de tous et avec tous, mais dans le cadre d'une gouvernance d'ensemble assurée par l'État (p15).

FT jeunes à coté de FT

Les Missions Locales sont sauvées croyez-en Mr Guilluy, elles agiront aux cotés du nouvel opérateur et le nom France Travail Jeunes sera à valider avec le réseau des Missions Locales (p15).

Elle n'est pas belle la mort des Missions locales !?

FT porte d'entrée et ensemblier opérationnel

Si vous doutiez de la mainmise de l'opérateur FT sur tous les autres tout est dit et écrit (p 16) : FT ce sera la porte d'entrée, les communs physiques, méthodologiques et numériques. FT ce sera la culture commune !

FT la réponse aux enjeux RH de la Nation

Si vous doutiez, là encore, que FT est un des bras armé de la Start-Up Nation, le rapport nous le confirme (p 17). La Nation est devenue sous Macron une entreprise, il lui faut un service RH, mais un service RH qui va exécuter une basse besogne en s'attaquant aux victimes du « marché du travail », ce service RH c'est France Travail !

FT c'est pour 2027

Le projet FT est tellement ambitieux que sa généralisation est positionnée pour 2027 (p 18). De 2,3 à 2,7 milliards cumulés sont prévus pour le projet FT : Mais on voudrait bien le détail de ce budget, on connaît la Méthode Macron qui consiste à intégrer dans un budget prévisionnel des budgets existants ou déjà prévus, voire prélevés sur d'autres ministères.

Principe 1 : L'inscription pour quoi et comment faire ?

L'inscription pourra se faire en ligne ou auprès des guichets des opérateurs du réseau. Apparemment, il n'y a plus de passage obligé par le portail et l'algorithme. Mais les procédures seront communes (uniformisées !?) et doivent permettre l'orientation vers le bon interlocuteur. Mais l'on s'y perd rapidement car il est écrit également que le premier entretien d'accompagnement permet le diagnostic, selon un référentiel et des outils partagés FT (p 19). Inscription, orientation, diagnostic, signature du contrat d'engagement, évaluation pluridisciplinaire, tout doit se faire rapidement à la fois dès le premier contact mais aussi lors du second contact qui correspond au premier entretien.

Principe 2 : Un retour à l'emploi « sans couture »

Et les poncifs arrivent, le doigt sur la couture du pantalon, Guilluy rend hommage à Borne en exhortant aux parcours sans couture jusqu'à l'emploi (p 20). Les parcours ne sont jamais « sans couture » qu'on se le dise une fois pour toutes, les formations ne s'enchaînent pas, et ne débouchent pas systématiquement sur l'emploi, même dans les fameuses (fumeuses) POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi). Si le parcours réside dans l'accompagnement, alors il sera « sans couture » dès lors que chaque privé d'emploi pourra obtenir RDV avec son référent unique rapidement et en présentiel !

Principe 3 : Un engagement réciproque avec flicage global garanti

Tout le monde signera un contrat, tout le monde aura son contrat d'engagement unique, tout le monde subira un contrôle global assurés par des équipes spécialisées ! (p 22). Le Contrat unique d'engagement c'est d'abord l'organisation et l'harmonisation à grande échelle du flicage des privés d'emploi, des bénéficiaires du RSA et de la Jeunesse. Mais qui souhaite ça !?

Principe 4 : Aider les entreprises à recruter

Une plateforme numérique pour le dépôt d'offres, des équipes dédiées au recrutement et à la prospection : Mais qui contrôle les offres illégales ?

Principe 5 : Un accès à la formation certes mais pour répondre aux entreprises

Les formations devront être mieux ciblées vers les entreprises en tension, les formations aux savoirs de base c'est bien, mais cela ne répond pas aux tensions du marché du travail ! (p 25). Vive les POE, vive la FEST, et la VAE !

Sauf que les POE sont souvent sans embauche conclusive, la FEST, personne ne s'en saisit et surtout on ne valorise pas ceux qui forment enfin, la VAE, quand ce sera entièrement pris en charge et quand les diplômes seront reconnus dans les branches on en reparlera. La VAE c'est le parcours du combattant, 15 000 candidats en 2020 !

Et bien avec Guilluy c'est « y' a qu'à faut qu'on ! »

Principe 6 : Le SI de Pôle Emploi sera le SI commun, en route pour la fracture numérique !

C'est l'un des sujets épineux qui va sans doute faire l'objet d'un gros marché juteux de plusieurs centaines de millions d'euros (chaque année la DSI de Pôle emploi c'est plus de 450 millions d'euros !). Il y a donc de l'argent à se faire et les grands groupes vont se ruer sur le SI FT.

Mais c'est surtout un bel effet d'aubaine pour FT car comme le rappelle la Cour des comptes dans son rapport de février 2020 sur les services numériques de Pôle Emploi : « Ainsi, par la dématérialisation complète de la procédure d'inscription, une partie des actions auparavant assurées par Pôle emploi est désormais à la charge de l'ensemble des demandeurs d'emploi (numérisation et téléchargement des documents d'inscription). »

Vive la fracture numérique avec France Travail et pour reprendre encore une citation du rapport de la Cour des Comptes :

« La question de la fracture numérique concerne aujourd'hui la plupart des services publics. Elle revêt une sensibilité particulière pour Pôle emploi, car le risque existe que les demandeurs d'emploi les plus fragiles ne fassent pas valoir leurs droits. »

Manifestement Guilluy se moque de laisser sur le bord de la route des centaines de milliers de privés d'emploi et a oublié de lire le rapport de la Cour des comptes.

Principe 7 : Vive la Start-up Académie et la casse sociale pour les salariés des missions locales !

La Start-up Nation a donc son service RH, c'est France Travail, et France Travail comme une Start-UP réalité, met en place son « Académie France Travail ». Il va falloir adopter à coup de trique le référentiel commun, la culture commune, les SI, etc...Nous serons sauvés par l'Académie France Travail...et ses outils collaboratifs en ligne pour des formations en distanciel, pas chères, et inefficaces.

L'académie France Travail va être la lessiveuse des salariés du SPE ; tant pis pour ceux qui ne rentrent pas dans le dogme France Travail.

Avec l'Académie France Travail nous serons tous fiers de travailler ensemble à un meilleur accompagnement des usagers ! (p 30).

Principe 8 : Sortir des silos avec France Travail ensemblier

Il y a trop de concurrence, trop d'instances, un manque de partage des données, alors pour rénover tout ça, c'est simple : Pôle emploi devient France Travail en tant qu'ensemblé et coordinateur de tous les communs physiques, numériques et méthodologiques. En gros c'est France Travail qui rafle la mise et a la main sur tout. La preuve pour coopérer et collaborer il faudra signer une charte d'engagement (on se doute bien que sans signature de cette charte, il n'y aura pas de financement ! (p 32). Vous pensez réellement qu'il y aura gouvernance duale entre l'État et les collectivités territoriales ?

Principe 9 : un pilotage par les résultats !

Le pilotage se fera donc par les résultats chiffrés. France Travail doit se doter d'outils de mesure auxquels se réduit l'évaluation qui ne sera donc surtout pas qualitative. Car les résultats sont là pour alimenter les dialogues de gestion, surtout pas pour améliorer le service et la réponse aux besoins des publics. Ce serait trop beau (p 33).

Principe 10 : France Travail c'est pour 2027, c'est de l'investissement social !

C'est donc le terrain qui va construire France Travail ! N'en doutons pas, ce sera comme lors du Grand Débat, ou des concertations France Travail, ou bien tiens, comme le passage de la Garantie Jeunes au Contrat d'Engagement Jeune qui se seraient réalisés dans le dialogue, la discussion, l'échange et la concertation. Mensonges !

On doit promulguer une Loi pour France Travail, mais on expérimente en même temps, c'est évident qu'on aura le temps d'évaluer l'expérimentation une fois la Loi proposée au vote du Parlement.

Car c'est annoncé, France Travail, c'est pour le 1er Janvier 2024 !

Mais attention, France Travail ne réussira que si tout le monde se met en mouvement (p 34).

France Travail ce sera des gains pour tout le monde et Pôle Emploi en sera la colonne vertébrale opérationnelle.

Et là, on atteint le nirvana quand on lit ce paragraphe, qu'on croyait inimaginable chez Macron :

« Cela nécessitera enfin un dialogue social nourri et une mise en œuvre qui s'effectue dans le respect des prérogatives des instances représentatives du personnel dans les différentes instances ad hoc. »

S'il y a du dialogue social, alors on est sauvé, on pourra regarder la casse se réaliser.

La liste des 99 propositions : incantations ostentatoires et inutiles

Guilluy veut attirer l'attention sur son rapport, alors il rajoute des propositions pour atteindre le chiffre sans doute magique de 99. Guilluy aurait pu s'arrêter à 10 cela aurait suffi, mais non, il délaye, il étale, il veut un rapport avec beaucoup de pages et beaucoup de banalités et de tautologies.

Nos petits commentaires sur les propositions Guilluy

Proposition #1 : Faciliter l'inscription à France Travail en permettant à chacun de s'inscrire via un portail numérique partagé et un réseau de guichets physiques de proximité.

Proposition #2 : Développer des espaces France Travail plus attractifs, à « moins de 5 km de chez soi », pour mieux accueillir et accompagner les usagers et les entreprises dans leurs projets d'avenir

Commentaires CGT Missions Locales

Tout le monde pourra donc s'inscrire via le portail numérique et le réseau d'accueil physique sera renforcé, cela tient de l'oxymore : faire en sorte que tout le monde s'inscrive à distance sur le portail tout en maillant le territoire de guichets FT. Or dans ce maillage, il y a Pôle Emploi, chez qui l'inscription « physique » n'est plus possible, mais également des guichets partenaires « France Travail Volontaires » comme l'Afpa, l'Apec, les Caf, les Maisons France Services, les Maisons de l'emploi, les Plie et autres associations...

On le voit le maillage des guichets FT est un vœu pieu, nul besoin de décrire la situation des accueils à la Caf dont des milliers d'emploi ont été détruits ces dernières années, pour les autres « volontaires » qui va financer les postes pour accueillir les personnes ? quels seront les profils de ceux qui vont accueillir ?

Finalement dans cette histoire, il ne restera que le portail France Travail !

Proposition #3 : Simplifier l'inscription à France Travail par le pré-remplissage automatique des informations usagers selon le principe « Dites-le nous une fois ».

Proposition #4 : Améliorer la connaissance de la personne en effectuant une première évaluation de sa situation dès la phase d'inscription

Proposition #5 : Lier la demande de RSA à l'inscription à France Travail

Proposition #6 : Renforcer la connaissance par les personnes des prestations auxquelles elles ont droit en utilisant différents canaux d'information pour s'adapter à tous les publics

Commentaires CGT Missions Locales

Les contradictions se poursuivent, s'agit-il d'une première inscription consistant en un pré-remplissage d'informations, ou bien d'un entretien de première évaluation de la situation donc d'un diagnostic. C'est le flou total, sachant que chaque opérateur FT procède différemment, et que par exemple, les missions locales n'ont pas toutes les mêmes modalités d'inscription et d'entretien de premier accueil, certaines ayant adoptées plusieurs modalités d'inscription.

Pour la CGT seul compte et importe l'inscription liée à entretien de premier accueil sur le flux, il peut y avoir des inscriptions via un portail numérique et une prise de RDV pour ce premier entretien, mais le public doit pouvoir avoir le choix.

Proposition #8 : Assurer une entrée en parcours rapide avec une orientation possible dès la phase d'inscription sur la base d'un référentiel partagé

Proposition #9 : Faciliter et accélérer l'accès au premier rendez-vous en mettant en place un outil de prise de rendez-vous en ligne avec rappel

Proposition #10 : Mettre en œuvre un diagnostic France Travail multimodal et adaptable sur la base d'un référentiel commun et d'un outil partagé

Proposition #11 : Faire du diagnostic et de la signature d'un contrat d'engagements les premiers actes d'accompagnement afin d'éviter les redites et de mobiliser – autant que possible – dès le premier rendez-vous l'accompagnant et l'accompagné dans un parcours.

Commentaires CGT Missions Locales

C'est toujours aussi fumeux !

Il faut donc dès la phase d'inscription pouvoir faire rentrer en parcours le public et surtout en accélérant la prise de RDV. C'est la prise de RDV en ligne qui sera généralisée.

Mais le danger réside dans ce diagnostic multimodal sur la base d'un référentiel commun France Travail.

Est-ce qu'un diagnostic est aussi pertinent en distanciel qu'en présentiel ?

Que sera ce référentiel commun FT qui devra être utilisé par tous les opérateurs ?

Dès le premier RDV il faudrait donc réaliser un diagnostic et signer un contrat d'engagement. La question est de savoir si l'inscription est distincte de ce premier entretien d'accueil ou non, ce n'est pas clair (voir p 69)

Pour les Missions locales ce sera un changement radical, car il n'y a pas de référentiel commun d'accueil ou de diagnostic en Mission locale et il faudra donc s'adapter à celui de France Travail qui ne sera sans doute pas adapté ni au public ni aux pratiques issues de 40 ans d'accompagnement des jeunes.

Proposition #12 : Enrichir les parcours « en autonomie » pour les plus proches de l'emploi, qui pourront capitaliser sur un ensemble de services digitaux mis à leur disposition

Proposition #13 : Proposer des parcours intensifs dits « 15-20h » pour les personnes éloignées de l'emploi qui en ont besoin, et notamment les allocataires du RSA en lien avec les départements

Commentaires CGT Missions Locales

Vous aurez compris qu'une entrée en parcours, cela signifie que l'on rentre dans un dispositif d'accompagnement.

Et là, avec surprise, nous découvrons que pour les publics les plus « autonomes » l'accompagnement se réalisera à distance avec des outils digitaux, en revanche pour les plus éloignés de l'emploi, on leur infligera l'obligation et la contrainte des « 15h/20h » !

C'est la double peine. Pour les plus en difficultés 15h à 20h d'activité par semaine sans quoi : sanction !

Proposition #14 : Accompagner la montée en charge des parcours intensifs par celle des offres de solutions structurantes (contrats aides, IAE, formations, E2C, Epide, service civique adapté, Territoires zéro chômeur de longue durée, etc. et de solutions d'accompagnement délégué.

Proposition #18 : Intensifier les expériences avec et dans les entreprises dans les parcours d'accompagnement vers l'emploi

Proposition #20 : Renforcer le recours aux opérateurs privés sur des segments où ils ont démontré leur plus-value, dans une logique de capacité et de spécialité

Commentaires CGT Missions Locales

Les mesures existantes dites « structurantes » portées par des dispositifs qui maintiennent les publics dans la précarité. Les expériences avec les entreprises sont plébiscitées mais dans quel cadre : Un contrat de travail ou une convention de stage ?

Enfin, la privatisation du service public de l'emploi est toujours au programme, il sera fait appel aux opérateurs privés pour accompagner le public.

Proposition #21 : Systématiser le référent unique d'accompagnement et mettre en place un facilitateur France Travail pour tous pour améliorer l'accès à l'offre de services et assurer les transitions quand elles sont nécessaires

Commentaires CGT Missions Locales

Le référent unique c'est très bien, mais à quoi bon lui associer un facilitateur FT ? Cela signifierait-il que cela ne va pas fonctionner d'emblée ? Quel sera le rôle du facilitateur ? Alors là il va falloir attendre...La question est plutôt de mettre suffisamment de conseillers en face du public et non d'ajouter des facilitateurs FT !

Proposition #25 : Mettre en place un dossier partagé entre les professionnels intervenant dans un parcours, faisant état de la situation de la personne ainsi que de l'avancement de son parcours

Proposition #26 : Mettre en place, pour les bénéficiaires, un espace en ligne de suivi de leur parcours d'accompagnement

Proposition #27 : Développer un portail commun intégré d'accès à l'ensemble de l'offre de service des acteurs du réseau France Travail, en s'appuyant sur l'outil data. Inclusion

Commentaires CGT Missions Locales

Tout ce qui peut mettre à distance le public des conseillers sera mis en œuvre au motif d'accessibilité et de facilitation des échanges. Cela permettra de réaliser des économies et augmentera le non-recours. La fracture numérique a encore de beaux jours devant elle. Rappelons-nous ce que disait la Cour des comptes à ce propos.

Tout semble se réduire et se résumer à ce portail commun comme cœur du projet FT.

C'est à partir de ce portail que les pratiques de l'ensemble des professionnels devra s'harmoniser. C'est sans doute l'uniformisation des pratiques qui se profile.

Rappelons que l'un des objectifs de FT est de réduire les coûts (notamment d'information et de coordination liés à l'offre de solution. P 93)

Proposition #30 : Systématiser le repérage des situations d'illectronisme auprès de toutes les personnes inscrites à France Travail et proposer une formation à la maîtrise des compétences digitales de base à tous ceux qui en ont besoin

Commentaires CGT Missions Locales

Comment repérer l'illectronisme pour le public qui n'aura pas pu s'inscrire et donc se voir proposer à ce dernier des formations à la maîtrise des compétences digitales !?

L'entretien en présentiel doit être et rester la priorité au choix des publics accompagnés.

Proposition #31 : Favoriser la prise en charge des problématiques de santé contraignant les parcours en s'appuyant sur les offres existantes et en en structurant de nouvelles si nécessaire

Proposition #32 : Favoriser l'accès aux modes d'accueil adaptés pour les parents en recherche d'emploi dans le cadre de la construction du service public de la petite enfance

Proposition #33 : Développer les accompagnements conjoints emploi-logement dans le cadre du plan "Logement d'abord 2"

Proposition #34 : Améliorer la prise en compte des besoins d'accès ou de retour à l'emploi dans les politiques de l'habitat et du logement au niveau local

Commentaires CGT Missions Locales

Pour ce qui concerne la santé c'est la CPAM qui sera sollicitée, quand on sait l'effet des COG sur l'emploi dans la Sécurité sociale on ne peut que douter de la mise en œuvre des mesures annoncées. Petite-enfance, logement, habitat, France Travail ne réglera rien !

Proposition #35 : Renforcer, en lien avec les collectivités locales, les actions favorisant la mobilité inclusive pour les personnes à la recherche d'un emploi.

Commentaires CGT Missions Locales

Oui à la gratuité des transports !

Proposition #38 : Garantir que l'offre de formation de France Travail soit accessible à tout demandeur d'emploi handicapé, quel que soit son handicap

Proposition #39 : Garantir que le job board de France Travail favorise la rencontre entre l'offre d'emploi d'employeurs engagés et la demande d'emploi de demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Commentaires CGT Missions Locales

Il est évident qu'avec ce job board FT les demandeurs d'emploi en situation de handicap seront rapidement au boulot...

Proposition #41 : Amplifier les événements du réseau France Travail « hors les murs »

Commentaires CGT Missions Locales

Ah les fameux « corners France Travail », c'est Agence France Travail dans mon centre commercial !

Proposition #44 : Faciliter l'intervention des acteurs de l'insertion des jeunes auprès des élèves en situation de décrochage scolaire sans remettre en cause leur statut scolaire

Commentaires CGT Missions Locales

C'est à l'Éducation Nationale qu'incombe cette mission et non pas à France Travail qui n'a rien à faire dans le milieu scolaire. Il est sûr qu'avec France Travail on n'hésitera pas à faire quitter l'école aux décrocheurs, pour rejoindre France Travail ouvert de 16 à 70 ans !

Proposition #45 : Garantir une meilleure insertion sociale et professionnelle aux jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance

Commentaires CGT Missions Locales

100% des jeunes sortants de l'ASE seront inscrits dans le monde merveilleux de France Travail. Les départements n'en demandent pas tant. Contrat d'engagement à la place des Contrats Jeunes Majeurs, il va y avoir des économies réalisées !

Proposition #46 : Proposer aux jeunes en dernière année de lycée professionnel ou en fin de parcours universitaire des accompagnements adaptés à la recherche de leur premier emploi.

Commentaires CGT Missions Locales

Là encore, on fait rentrer FT dans les lycées professionnels et à l'Université, les entreprises et le MEDEF sont ravis !

Proposition #49 : Améliorer l'information des étrangers primo-arrivants pour favoriser leur intégration rapide sur le marché du travail. Systématiser en lien avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) leur inscription à France Travail

Commentaires CGT Missions Locales

On attend la 23ème Loi sur l'immigration du Gouvernement Macron pour sceller le sort des étrangers !

Proposition #53 : Déployer plus largement une offre de formation aux compétences socio-comportementales accessibles aux demandeurs d'emploi (« soft skills », par exemple travail en équipe, gestion du stress, sens de l'organisation, rigueur, etc.)

Proposition #54 : Renforcer l'accessibilité des formations à toutes les personnes à la recherche d'un emploi, quel que soit leur statut

Proposition #55 : Réduire les obstacles financiers à l'entrée en formation

Commentaires CGT Missions Locales

Gratuité des formations sans ponction du CPF, formations diplômantes prioritaires en fonction du projet de la personne en refusant une visée adéquationniste dirigée vers les métiers dits en tension qui proposent des conditions de travail déplorables.

Proposition #57 : Développer le recours à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) comme levier d'accélération de l'accès à la qualification et d'insertion vers l'emploi

Commentaires CGT Missions Locales

15 000 candidats à la VAE en France en 2020 !

Proposition #60 : Massifier l'accès des entreprises aux Préparations Opérationnelles à l'Emploi en fusionnant les dispositifs juridiques, en simplifiant les circuits opérationnels existants et en finançant 50 000 parcours supplémentaires minimum par an en coordination plus étroite avec les Pactes régionaux

Commentaires CGT Missions Locales

Les POE doivent garantir des emplois pérennes en CDI temps plein !

Proposition #60 : Massifier l'accès des entreprises aux Préparations Opérationnelles à l'Emploi en fusionnant les dispositifs juridiques, en simplifiant les circuits opérationnels existants et en finançant 50 000 parcours supplémentaires minimum par an en coordination plus étroite avec les Pactes régionaux

Commentaires CGT Missions Locales

Les POE doivent garantir des emplois pérennes en CDI temps plein !

Proposition #63 : Faciliter l'accès à l'offre de formation par les professionnels en développant le partage de pratiques et en rendant l'outil Ouiform plus accessible et ergonomique.

Commentaires CGT Missions Locales

On avoue clairement que Ouiform n'est pas performant ! L'outil ne sera pas plus performant au 1er janvier 2024 !

Proposition #65 : Proposer un contrat unique d'engagements réciproques, pour établir une base commune de droits et devoirs pour l'ensemble des inscrits à France Travail, avec des spécificités en fonction de l'orientation et des obligations individualisées en fonction des besoins de la personne

Proposition #66 : Prévoir tout au long du parcours des points d'information systématiques, clairs et compréhensibles sur les droits et devoirs

Proposition #67 : Afin de rendre le système plus progressif et de favoriser la remobilisation, introduire une sanction intermédiaire, la « suspension remobilisation »

Proposition #68 : Déployer des équipes territoriales pluridisciplinaires dédiées au contrôle des engagements afin de rendre le régime de sanctions plus adapté aux situations et plus effectif

Commentaires CGT Missions Locales

Voilà on impose un contrat unique d'engagement et son lot de sanctions, pire on déploie des équipes dédiées au contrôle !

L'arsenal des sanctions existant est décliné dans le rapport en deux pleines pages (p. 147 et 149).

Le contradictoire est-il vraiment respecté (notamment dans les Missions Locales dans le cadre du CEJ ?).

Avec France Travail il s'agit de « rendre les modalités de suivi et de sanctions plus efficaces » (p.154)

Proposition #83 : Renforcer l'attractivité des métiers et mieux planifier les besoins en compétences des entreprises sur les territoires en travaillant plus efficacement avec le monde économique (entreprises, OPCO, branches, filières, réseaux consulaires...)

Commentaires CGT Missions Locales

Pour être attractif on sait ce qu'il faut : de bonnes conditions de travail, des salaires décentés, des CDI temps plein, entre autres.

Proposition #83 : Consolider et clarifier le rôle de chaque acteur au sein d'un écosystème plus lisible pour les usagers et les acteurs : un réseau France Travail structure autour de l'État et des collectivités, d'un ensemble de partenaires porteurs de solutions et de 3 opérateurs (futur opérateur France Travail, missions locales et Cap emploi)

Commentaires CGT Missions Locales

Il n'y a aucun doute à ce propos : L'opérateur France Travail assure tous les rôles : l'inscription, le suivi, les solutions, le plan d'action du National au local, l'appui et le soutien à la Gouvernance, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du patrimoine commun qu'il soit physique, numérique et méthodologique. C'est l'hégémonie FT !

Pour les Missions locales, ce sera des conventionnements avec l'État et les collectivités pour suivre les jeunes en difficultés d'insertion. Comment s'effectuera le tri entre les jeunes suivis par l'ex-Pôle emploi et l'opérateur ML ?

Les ML sont destinées à ne suivre que les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement « socio-professionnel...mais inscrits à France Travail !

Si l'inscription sur le portail doit être généralisée, alors il y aura forcément un « tri » des jeunes qui seront adressés aux missions locales. L'algorithme resurgira-t-il dans le portail ? Le mot algorithme a disparu mais le résultat semble le même.

Le dialogue de gestion est maintenu mais il intègre les plans d'action de France Travail : Les missions locales seront sous tutelle ! (p. 198)

Proposition #87 : Créer les conditions de la bonne collaboration entre les membres du réseau France Travail fédérés autour de principes, pratiques et outils partagés au travers de la charte d'engagement et d'un patrimoine commun.

Commentaires CGT Missions Locales

France travaille verrouille : Une charte d'engagement sera signée pour contraindre « aux bonnes pratiques » et au patrimoine commun. Il n'y aura donc pas le choix, ce sera France Travail ou crève !

Le patrimoine commun sera physique qui sera physique (tiers lieux pour l'accompagnement des publics), numériques (un seul SI plateforme), et méthodologiques notamment pour la formation des conseillers (p. 200) .

Proposition #88 : Regrouper les instances existantes au sein de 4 comités France Travail (un par échelon : bassin de vie, départemental, régional, national) en faisant du Comité France Travail local l'échelon opérationnel d'identification des besoins et de la mise en œuvre des actions

Commentaires CGT Missions Locales

L'hydre France Travail déploie ses têtes dans toutes les instances à tous les niveaux : National ; Régional, départemental, local et va répandre son dogme partout pour l'imposer. Ainsi son créés un comité FT National, un comité FT Régional, Un comité FT Solidarités départemental, un comité FT local qui vont permettre de tout verrouiller. Cela ressemble quand même à une belle usine à gaz. Vous imaginez le temps passé à ces multiples instances... !

Chaque comité devra fournir ses livrables ...C'est l'opérateur FT qui sera en charge de tout cela. Mais on nous dit qu'avec FT on regroupe toutes les instances existantes (une vingtaine) en seulement 4. C'est bien la preuve que FT phagocyte tout. Ainsi les membres du CREFOP ou du SPER se retrouveront dans le Comité FT Régional (p. 208) !

Autre point de vigilance : la fongibilité et la mutualisation des moyens financiers qui annonce clairement une fusion de tous les opérateurs en un seul : France Travail (p. 204).

Proposition #89 : Doter le réseau France Travail d'un service numérique de pilotage disponible pour l'ensemble de ses membres avec un accès aux indicateurs en open data

Proposition #90 : Fournir un outil d'évaluation et d'accompagnement mobilisable au besoin en complément des outils propres aux opérateurs ou aux collectivités

Commentaires CGT Missions Locales

Les indicateurs sont prêts pour répondre aux objectifs fixés par France Travail, des tableaux de bords seront fournis à tous les niveaux : nul doute que les salariés seront en bout de chaîne pour subir la pression aux indicateurs ! (p. 213 et 214)

Pour ajouter de la pression, les opérateurs seront audités en complément de la démarche qualité et du contrôle interne propres à chaque acteur. C'est sans doute là qu'intervient la labellisation des missions locales.

Les salariés vont souffrir et subir de multiples pressions à n'en pas douter ! France Travail promet un audit tous les 3 ou 4 ans pour chaque structure FT. Encore du temps et de l'argent gaspillés pour mettre la pression sur les salariés plutôt que d'engager des conseillers en nombre suffisant.

Proposition #91 : Transformer le SI de Pôle emploi en SI plateforme France Travail pour faire communiquer les systèmes d'information et partager les services et données entre acteurs, au bénéfice des usagers

Commentaires CGT Missions Locales

Et voilà c'est encore écrit : SI-Milo c'est fini ! (p 223) c'est le SI plateforme France Travail qui va s'imposer. Nous n'aurons pas le choix, conventionnement oblige !

Donc, là encore, en route vers la fusion...pour le moins, il ne restera qu'une coquille vide « FT jeunes » qui disparaîtra petit à petit. L'UNML ne sait pas voir ça !?

Proposition #92 : Déployer des outils et services numériques, construits avec et pour les usagers, répondant aux besoins identifiés sur le terrain.

Commentaires CGT Missions Locales

On veut nous faire croire que l'avis des premiers concernés sera pris en compte...Qu'on créera des Applications pour faciliter l'accompagnement (p. 225-226) !?

Nous le savons, ce qui est recherché également ce sont les économies, en gros l'idée est celle selon laquelle les publics doivent pouvoir s'orienter seul pour trouver une formation ou un emploi, pour prouver qu'il n'y a pas besoin d'accompagnement. C'est la meilleure manière de laisser de côté les plus précaires et les publics les plus en difficulté. Voilà ce que cache cette vision France Travail!

L'entretien en face à face doit être priorisé, par ailleurs il faut éviter la fracture numérique. Les jeunes que nous suivons dans le CEJ ne sont pas tous dans la capacité d'utiliser ces applications si chères à la Start-Up Nation !

Proposition #93 : Répondre aux besoins en compétences immédiats et anticiper les besoins de la France de 2030, via un hub de données et services numériques sur les besoins en compétences pour tous les acteurs économiques et de l'écosystème emploi formation, et déclinables au niveau de chaque région.

Commentaires CGT Missions Locales

Le grand rêve de l'adéquationnisme immédiat. Grâce à l'IA on va mesurer les écarts de compétences. FT c'est le big brother RH de la Start-Up Nation ! Avec le Hub « France Emploi 2030 » les besoins en compétences seront établis jusqu'à 2030 !

Que deviennent les Carif-Oref dans ce fatras ?

Proposition #95 : Se former ensemble avec une Académie France Travail au bénéfice des conseillers, des professionnels et des managers

Proposition #96 : Favoriser l'entraide et le partage des pratiques avec les communautés France Travail

Proposition #97 : Investir dans la formation et l'accompagnement des professionnels dans le cadre de la mise en oeuvre du projet France Travail

Proposition #98 : Renforcer l'attractivité du métier et recruter de nouveaux professionnels

Commentaires CGT Missions Locales

Voilà notre sauveur : L'Académie France Travail ! Autrement dit La RH Académie de la Start-Up Nation !

100 000 professionnels vont devoir s'acculturer France Travail. Bien entendu tout se déroule en distanciel en elearning comme chez Pôle emploi (p 236 et 242).

Mais le métier de conseiller c'est pas top, il n'est pas attractif. C'est évident qu'avec France Travail le métier de conseiller en Missions locales sera complètement détérioré. Le rapport annonce déjà que le métier sera en tension (p. 237)

Que va-t-il se passer pour les conseillers ML ? Un turn over est annoncé (p. 244)! Nous prédisons une casse sociale et des risques psychosociaux à grande échelle. Il y a urgence à agir en amont pour les conseillers de missions locales qui vont subir de plein fouet la transition France Travail. Mais tout le monde s'en moque, en commençant par l'UNML.

Pourtant la perte de sens du métier et les difficultés à assumer les missions sont inscrites noir sur blanc dans le rapport (p. 237).

Il faut faire attention aux professionnels, encore une alerte (p. 240), mais ce que propose le rapport ce sont des échanges de pratiques de terrain en ligne (un peu en physique mais on voit ce qui primera) pour une meilleure culture partagée. Mais les modules de formation seront en elearning.

Pour relancer l'attractivité du métier de conseiller il n'est surtout pas question de salaire mais de formation (p. 246)

Il n'y a là aucune logique de prévention des RPS. Guilluy s'en fout !

Il y a urgence pour lancer une étude des risques à venir, mais l'UNML n'en veut pas, et envoie les salariés au casse-pipe.

Il y a clairement non-assistance à salariés en danger !

Proposition #99 : Rendre plus lisible et valorisante pour les usagers et pour tous les Français l'action du service public de l'emploi en créant une plateforme de marque commune pour le réseau France Travail et en mutualisant les investissements en communication

Commentaires CGT Missions Locales

Et voilà le marketing FT. Une identité visuelle, une marque, de la com', un label...Il ne manque plus que les Goodies...

Voilà tout est dit « France Travail » est une marque de la start-Up Nation...

Tout les opérateurs seront pris dans la marque...

On vous dit qu'il ne restera rien du vocable « Missions Locales »...C'est écrit !

Conclusions

L'UNML se félicite du rapport France Travail ! L'UNML c'est Farce Travail !

C'est avec une naïveté confinant à la soumission aveugle que l'UNML se félicite du rapport France Travail en ce qu'il conforte le rôle des missions locales. C'est exactement le même discours que nous propose le Cabinet du Ministre Dussopt. L'UNML, et c'est assez lamentable, salue l'impérieuse nécessité de la dématérialisation des services publics, ignorant, elle aussi, les constats de la Cour des comptes sur la fracture numérique induite par cette dématérialisation !

L'UNML espère jouer un rôle dans la gouvernance de France Travail et dans les « communs numériques » ; mais quand on connaît la force des SI Pôle Emploi et la fin annoncée de SI-Milo, nul doute que les missions locales seront entendues. Rappelons simplement que le nom missions locales fera partie de l'histoire dès le 1er janvier 2024 et que les bannières France Travail, fussent-elles assorties de la mention « Jeunes », supprimeront irrémédiablement le mot « missions locales ».

L'UNML est un syndicat patronal, financé par le Ministère du travail pour jouer son rôle de tête de réseau et servir la soupe au Gouvernement Macron, il refuse d'associer les organisations syndicales représentatives du réseau à la réflexion France Travail, soit.

L'UNML a ouvert la brèche France Travail en portant le CEJ sur les fonds baptismaux de la Macronie, en acceptant le flicage et le contrôle des jeunes en les obligeant aux 15h/20h d'activité, quitte à rompre la confiance en les jeunes en leur conseiller et à détruire la base du cœur du métier : l'accompagnement.

L'UNML ne dit pas un mot sur les 13 000 salariés du réseau dont le rapport France Travail évoque les difficultés qu'ils auront à subir pour s'adapter à la mécanique France Travail. L'UNML se moque de la santé des salariés qui sont les chevilles ouvrières de l'accompagnement des jeunes en difficultés.

L'UNML n'est qu'un syndicat patronal !

La CGT Missions Locales pointe les risques et les dangers de France Travail

- Le nom « missions locales » disparaît pour une dissolution dans France Travail
- La dématérialisation et le SI commun seront les moyens principaux et généralisés d'inscription des jeunes, l'entretien d'accueil sur le flux deviendra minoritaire
- Le SI Commun FT sera notre seul SI
- Un nouveau « Référentiel métier » nous dictera la méthode du diagnostic et de l'accompagnement
- Le contrôle des jeunes sera accru puisqu'une unité spécialisée sera mise en place
- Le turn-over et les Risques psychosociaux, notamment des conseillers missions locales, sont prévus dans le rapport sans aucune prévention prévue